

Image not found or type unknown



Litige expertise apres accident auto

Par **jardinchar**, le **08/02/2010** à **14:45**

Bonjour

J'ai été victime d'un accident avec un tiers, le constat n'a pas été correctement rempli, l'expert ne veut pas prendre en compte une partie de mes dommages, arguant que ces degats existaient avant mon accident. Ce meme expert a expertisé les 2 vehicules de ce sinistre pour la meme assurance (Macif) Je souhaiterai savoir si cette expertise est legale. Il ne devrait pas pouvoir etre juge et partie

Merci pour vos reponses

Jardinchar